

Allocution de la Fête nationale 2016

de Christoph Blocher

anc. conseiller fédéral et anc. conseiller national

www.blocher.ch

1. La naissance

La naissance de notre pays remonte à cet **été 1291** lorsque des hommes courageux se sont réunis sur la prairie du Rütli près du lac des Quatre-Cantons pour **prêter serment sur l'acte de fondation, le Pacte fédéral de 1291**.

2. Le Pacte fédéral de 1291

Il est probable qu'aucun des hommes sages et clairvoyants de cette époque ne savait lire et écrire. Il a donc fallu qu'ils se fassent assister par un homme possédant ces connaissances. C'est un ecclésiastique qui s'est chargé de ce travail (ce qui prouve que les ecclésiastiques peuvent rendre des services bien utiles).

"Au vu des temps difficiles", lit-on au début du Pacte fédéral. Les anciens Confédérés étaient harcelés par des puissances tierces – à cette époque par les baillis et princes habsbourgeois. On voulait leur enlever leurs droits de la liberté, leur autodétermination et leur responsabilité individuelle, autant d'avantages dont ils jouissaient largement jusque-là. La situation semblait sans issue. Voilà pourquoi ils ont prêté serment sur un "pacte éternel" en vertu duquel ils allaient **prendre ensemble leur sort en main et refuser à l'avenir tout juge étranger**. Pour défendre cette indépendance, ils ont juré de s'offrir assistance. Ils se sont engagés à s'aider mutuellement et même, si nécessaire, à mourir pour défendre leurs droits.

Voilà ce qu'étaient, ce que sont et ce que resteront les piliers centraux de notre Confédération – aussi et même surtout à notre époque actuelle. C'est grâce à la sauvegarde de la liberté, de l'autodétermination et de la responsabilité individuelle que la Suisse existe depuis 725 ans et qu'elle continuera d'exister.

A cette époque déjà on savait bien que les propres forces ne suffiraient pas à atteindre l'objectif commun. Ces hommes ont donc fait preuve de modestie. Voilà pourquoi le Pacte fédéral débute par les mots **"Au nom de Dieu Amen"**.

Ces piliers essentiels se reflètent également dans la Constitution fédérale actuelle, même si bon nombre de décideurs politiques, se pliant

en cela "aux temps difficiles", auraient préféré y renoncer lors de la réforme constitutionnelle de 1999.

La Constitution fédérale actuelle commence également par les mots "Au nom de Dieu Tout-Puissant". Conscients des traditions helvétiques, les fondateurs de notre Confédération moderne se sont eux aussi référés en 1848 à l'antique Pacte fédéral de 1291 en définissant le but de cette alliance: **"La Confédération a pour but de défendre l'indépendance de la patrie contre l'étranger"**. La Constitution fédérale actuellement en vigueur définit le but de la Confédération suisse par la **protection de la liberté et des droits du peuple ainsi que par la sauvegarde de l'indépendance et de la sécurité du pays.**

3. Un acte de naissance d'une actualité brûlante

Combien de fois durant les plus de 700 ans d'histoire de la Confédération n'a-t-il fallu se référer aux valeurs de notre pays – la liberté, l'indépendance et la responsabilité individuelle – et les défendre! Et malgré tous ces "temps difficiles" la Suisse existe toujours. Voilà pourquoi nous pouvons fêter ce 725^e anniversaire avec un profond sentiment de gratitude.

N'oublions surtout pas que notre époque actuelle est aussi marquée par des "temps difficiles". **Une regrettable pusillanimité et un manque de fermeté dans un contexte économique exigeant, des pressions extérieures et tentatives de se mêler des affaires intérieures de la Suisse, des rêves de grandeur internationale et un goût excessif du pouvoir sont autant de facteurs d'un abandon progressif de notre indépendance.**

Il a fallu à toutes les époques force, courage et encouragement réciproque pour résister à ces tendances et imposer la volonté de conserver l'autodétermination. La sauvegarde des valeurs fondamentales a toujours servi à assurer aux pays et à ses habitants **liberté, bien-être et autodétermination dans l'exercice de la responsabilité individuelle.** Il faut s'en rappeler aujourd'hui plus que jamais.

4. Réveillons-nous!

Mesdames et Messieurs, ces valeurs de notre pays sont aujourd'hui menacées non seulement de l'extérieur, mais malheureusement aussi de l'intérieur. Il s'agit donc de résister dans l'intérêt de la Suisse à une dilution de ces valeurs fondamentales.

5. Où en est la Suisse?

Vous répondrez sans doute: **la Suisse est (encore) en meilleure position que les autres pays.**

Et vous avez raison. Mais en observant attentivement les événements du monde, on constate que trop souvent des décisions sont prises sans tenir compte de l'avis des femmes et des hommes concernés. Conséquence: l'insatisfaction générale s'accroît.

Nous pouvons constater sans orgueil et sans exubérance que **notre petite Suisse se porte mieux que les autres.** Nos pères fondateurs, nos ancêtres nous ont transmis des valeurs inestimables – soit en particulier **des droits de participation démocratique d'un niveau exceptionnel.**

La démocratie directe, la diversité cantonale, notre fédéralisme – ces valeurs sont autant de garde-fous face à des politiciens avides de pouvoir.

Des mandats constitutionnels fondamentaux comme la sauvegarde de l'indépendance et la neutralité protègent les citoyens contre les actions aussi aventureuses que mégalomaniaques qui marquent actuellement la politique mondiale.

Mais, Mesdames et Messieurs, n'oublions pas que toutes ces valeurs ne sont pas à l'abri d'astuces juridiques et politiques. Le principal danger ne vient pas de l'extérieur, mais de l'intérieur. On veut affaiblir, voire supprimer les valeurs particulières qui font la force de la Suisse. Les milieux dirigeants de notre pays ont honte du cas particulier suisse.

6. Sauvegarder, ne pas abandonner, voilà la devise

Non, Mesdames et Messieurs, il n'y a pas lieu de restreindre la démocratie directe de la Suisse comme l'affirment des élus politiques après chaque votation populaire dont le résultat leur déplaît. **Les droits populaires ne doivent pas être supprimés, mais ils doivent au contraire être imposés. Voilà la seule manière de sauvegarder la confiance du peuple dans les politiciens. Une confiance qui est en train de se perdre d'une manière inquiétante comme l'indique un regard sur le monde.**

7. Non à une intégration dans l'UE

On abandonne avec insouciance et orgueil le principe suisse selon lequel notre pays entretient des relations bonnes et amicales avec tous les pays du monde sans se laisser intégrer. Le Conseil fédéral et la majorité du Parlement veulent en effet conclure un dit **accord-cadre institutionnel** avec l'UE. Ce traité obligerait la Suisse à **reprendre obligatoirement du droit UE** dans tous les domaines importants sans que notre pays, sans que ses citoyens n'aient un mot à dire sur le développement de ce droit. En clair, **la Suisse se soumettrait à du droit étranger et à des juges étrangers**. Ce serait la fin des 725 ans d'histoire de la Confédération helvétique.

Non merci, Mesdames et Messieurs.

8. Conclusion

Mesdames et Messieurs, l'avenir de notre pays est entre nos mains. Et heureusement, nous ne manquons pas d'alternatives. Un regard sur les 725 ans d'histoire de la Suisse doit nous conforter dans notre volonté de respecter les principes qui ont fait le succès de la Confédération depuis sa naissance: la liberté, l'autodétermination et la responsabilité individuelle. Voilà les piliers qui font la force de notre pays. **Si nous les conservons nous continuerons de vivre dans la liberté, dans la paix et dans la prospérité.**